

[TRAVAUX COURS D'EAU]

Des travaux de restauration du Ruisseau du lavoir à Miniac-Morvan et un futur parc intergénérationnel

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) vient d'achever les travaux de restauration du Ruisseau du lavoir, affluent de la Molène traversant la commune de Miniac-Morvan. Ces travaux ont été réalisés dans un objectif d'amélioration de la qualité, de la quantité d'eau et de la reconquête de la biodiversité ainsi qu'en préfiguration d'un parc intergénérationnel et d'un village sénior, au niveau du lavoir de la rue d'Abas. La commune poursuivra les aménagements dans les mois à venir pour faire de cet endroit un lieu de convivialité. L'installation de mobilier urbain et la réalisation de cheminements doux sont notamment prévues.



Le site après travaux

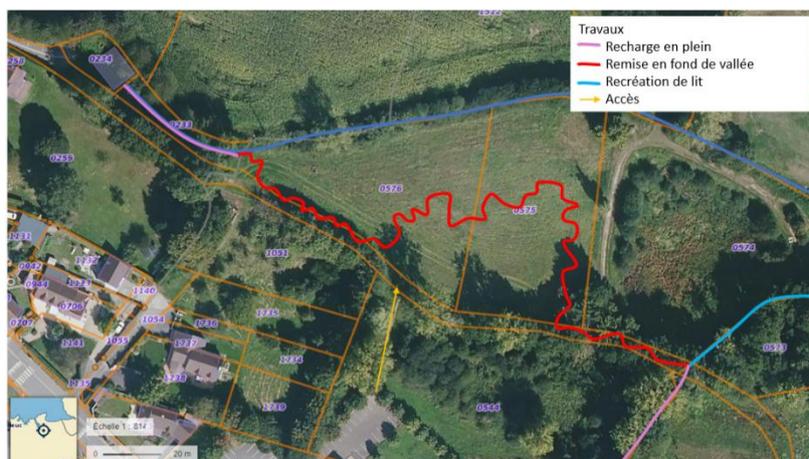
Un état initialement très dégradé

Un diagnostic réalisé en 2017 a mis en évidence que la Molène et ses affluents étaient dans un état très dégradé en raison notamment d'importants travaux de recalibrage et de rectification menés dans les années 60/70. D'aspect linéaire, large et très profond, le cours d'eau comportait très peu d'habitats et cet état ne lui permettait plus d'assurer ses capacités d'auto-épuration.

En quoi ont consisté ces travaux ?

540 m ont été restaurés courant juillet 2023 afin de rendre le cours d'eau plus naturel et plus fonctionnel.

Le projet a consisté à remettre le cours d'eau en fond de vallée, à diversifier ses habitats et à le reconnecter avec les zones humides attenantes afin qu'il retrouve toutes ses fonctionnalités hydrauliques et écologiques.



Un nouveau tracé (en rouge sur la carte) a été créé pour redonner au cours d'eau une morphologie sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel. L'ancien lit du ruisseau a été effacé par comblement, avec les terres ayant servi à creuser le nouveau lit.

L'ajout de graviers et de blocs dans le lit du cours d'eau a permis de créer des radiers (zones peu profondes à écoulement rapide) pour favoriser l'accueil d'une diversité d'invertébrés (larves aquatiques) jouant un rôle fondamental dans l'épuration de l'eau.

Désormais, les méandres du ruisseau ralentissent les écoulements, favorisent l'infiltration et le maintien de l'eau dans le sol, permettant ainsi aux nappes d'eau souterraines de se recharger. Des espèces piscicoles (truites, anguilles, ...) pourraient y retrouver des zones de frayère, de gîte et de nourrissage.

Le montant total alloué à ces travaux s'élève à environ 30 000€ TTC.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDoI a financé cette opération à 20%.



[ÉLECTIONS]

De nouvelles élections au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance de concertation et de décision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Elle élabore le schéma et suit sa mise en œuvre. Elle réunit l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (collectivités, usagers, services de l'Etat) autour d'un objectif commun : satisfaire les besoins en

eau de tous sans porter atteinte à l'environnement. Le 22 juin 2023, de nouvelles élections se sont tenues à Hirel en présence de M. le Sous-préfet de Saint-Malo.



Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est un document réglementaire visant à concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau en répondant de manière concertée aux différents enjeux du territoire. Le périmètre du SAGE couvre un territoire hydrographique de 451 km² représentant environ 700 km de cours d'eau et canaux.

La composition de la CLE a été renouvelée par arrêté préfectoral le 23 mai 2023. La nouvelle assemblée compte désormais 57 membres répartis selon 3 collèges :

- 33 représentants des élus : conseillers régionaux et départementaux, représentants des maires et des EPCI, syndicats d'eau, etc.
- 16 représentants des usagers : chambre d'agriculture, fédération de pêche, fédération de chasse, comité régional de la conchyliculture, associations environnementales, association des Dignes et Marais de Dol, etc.
- 9 représentants de l'Etat et de ses établissements publics : Préfectures, DREAL, DDTM35, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'eau, IFREMER, etc.

Au cours de cette séance, le président et les quatre vice-président.e.s de la précédente mandature ont été réélu.e.s à l'unanimité :

Président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon.

- 1^{er} Vice-président : M. Jean-François RICHEUX, Président du Syndicat des Eaux de Beaufort,
- 2^è Vice-président : M. Gaël LEPORT, Conseiller municipal de Saint-Marc,an,
- 3^è Vice-présidente : Mme Christelle BROSELLIER, Maire de Mesnil Roc'h,
- 4^è Vice-présidente : Mme Laurence QUERRIEN, Conseillère municipale de Cancale.

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



[SENSIBILISATION]

Deux nouveaux panneaux pédagogiques à Dol-de-Bretagne et au Tronchet pour sensibiliser à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) poursuit sa mission de sensibilisation en installant deux nouveaux panneaux pédagogiques : l'un sur le Guyoult aux Tanneries de Dol de Bretagne où une opération de renaturation en ville a eu lieu, le second sur le site de la Molée au Tronchet, le long du Meleuc, dans la continuité du panneau installé dans la forêt du Mesnil.

Ces panneaux ont vocation à expliquer les travaux de restauration de cours d'eau et des milieux aquatiques qui ont été effectués et plus largement de sensibiliser le public aux fonctionnalités hydrologiques et écologiques retrouvées.

Par son action, le SBCDol souhaite aussi développer une conscience collective autour des enjeux de l'eau.



> La restauration écologique du Guyoult sur le site des Tanneries à Dol-de-Bretagne.

Panneau financé à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine et 20% par le SBCDol.



> Le reméandrage du Meleuc sur le site de la Molée au Tronchet.

Panneau financé à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 30% par le Département d'Ille-et-Vilaine et 20% par le SBCDol.



[TRAVAUX COURS D'EAU]

Le reméandrage du Meleuc en marais tourbeux à Plerguer et Miniac-Morvan

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) a procédé au reméandrage du Meleuc aux lieux-dits La landelle et La Barre de Guineheuc. Le site, une tourbière constituée de dépôts végétaux, se trouve en amont du Marais de Dol, à proximité de la confluence avec la Molène, à cheval sur les communes de Plerguer et de Miniac-Morvan.

À cet endroit, le Meleuc était en majeure partie perché et canalisé. De plus, avec une chute proche d'1 m, un seuil situé sous un pont en mauvais état rendait le cours d'eau infranchissable par les espèces migratrices piscicoles (anguilles, truites...).

Les objectifs de cette restauration sont multiples :

- Rétablir la continuité écologique afin que ces espèces circulent sans obstacle infranchissable dans le cours d'eau pour atteindre leur zone de reproduction et de croissance,
- Améliorer les habitats du cours d'eau pour l'accueil et la préservation des espèces,
- Améliorer les capacités auto-épuratoires du cours d'eau pour garantir une eau brute de qualité,
- Retrouver des capacités de débordement (régulation des débits de crue) via un grand champ d'expansion de crue,
- Restaurer les échanges hydriques cours d'eau/zones latérales pour faire face à la sécheresse,
- Retrouver sur cet espace restreint une hydratation de la tourbe.

Il est aussi attendu de sensibiliser et de démontrer les effets d'une restauration ambitieuse auprès du grand public.

En quoi ont consisté ces travaux ?

Les travaux ont été effectués en septembre et octobre 2023. Le Meleuc a bénéficié d'un reméandrage complet dans sa partie tourbeuse passant ainsi d'un canal rectiligne de 615 m à un cours d'eau méandré de **1170 m linéaires, pour 20 ha de zones tourbeuses** concernés.

L'extrait de plan ci-contre montre le reméandrage du Meleuc dans ses nouveaux méandres avec la remise en fond de vallée de la rivière.

Les travaux ont été menés de manière à limiter au maximum les impacts des engins sur la tourbière pour ne pas traumatiser le milieu.

Les habitats ont été diversifiés par la pose de souches, de couërons (bois prisonniers de la tourbe) et de pierres constituant des radiers (zones peu profondes à écoulement rapide) pour l'accueil de nouvelles espèces.





Le pont et le passage à faune avant aménagement final du site (voirie, garde-corps)

Le pont, dont le seuil constituait un obstacle à la circulation des poissons migrateurs, a été supprimé et un nouveau pont a été créé (en rouge sur le plan) une vingtaine de mètres plus loin, plus proche du fond de vallée. Un passage à faune a été installé pour permettre à la petite faune (batraciens, rongeurs...) de traverser la route.

Le montant total alloué à ces travaux s'élevé à environ 135 000,00€ TTC.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30%. Le SBCDol a financé cette opération à 20%.



[ÉTUDE]

Lancement d'un Diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol en prévision d'un règlement d'eau

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est la structure juridique porteuse de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de suivre la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Dans ce cadre, les services de l'Etat ont désigné le SBCDol pour l'accompagner dans la définition d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol. Le SBCDol lance une étude de diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne fixe l'objectif d'assurer une gestion intégrée du Marais de Dol.

La définition d'un règlement d'eau sur le Marais de Dol (12 000 ha) passera tout d'abord par l'élaboration d'un diagnostic afin de recueillir les informations et données nécessaires concernant la gestion hydraulique en place, les ouvrages, les données topographiques précises, les milieux, les usages et les activités économiques.



Le comité de pilotage chargé de suivre cette étude s'est réuni à deux reprises en 2022. Lors de sa séance du 20 octobre 2023, le comité syndical du SBCDol a désigné ANTEA GROUP, société d'ingénierie et de conseil en environnement pour assurer cette mission.

L'étude, prévue pour une durée de 2 ans, doit démarrer courant novembre 2023.

Etude financée à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20% par le SBCDol et l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol.



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur www.sage-dol.fr et sur [Facebook](https://www.facebook.com/sage.dol)